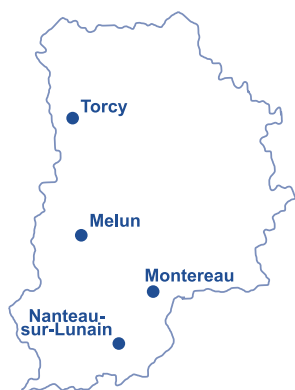


BILAN PROFESSIONNEL DANS LE CADRE DE LA SANTÉ

LIEU DE RÉALISATION



Et dans nos MDS ou de ses partenaires

AGRÈMENTS ACTUELS



Cette action d'insertion est cofinancée par le Fonds Social Européen dans le cadre du PON « Emploi et Inclusion en Métropole » 2014-2020

CONTACT

Brigitte GENEST
Centre de Réadaptation
Professionnelle
et de Formation COS CRPF
Tél. : 01 64 45 18 21
Fax : 01 64 45 33 18
Email : bgenest@cos-asso.org
Web : crpf.cos-asso.org
www.facebook.com/cos-crpf



Au service de la vie et de l'autonomie

PUBLIC CONCERNÉ

- Personnes bénéficiaires du RSA en recherche d'emploi, devant préciser leur projet professionnel au regard de leur problématique de santé
- Public en grande difficulté d'insertion ou en voie de marginalisation
- Public mettant systématiquement en avant des problèmes de santé empêchant son insertion professionnelle.

Le public peut être de tous niveaux, mais en capacité de comprendre un message oral et/ou écrit et de le transmettre sans en altérer le sens.

OBJECTIFS

- Définir et analyser les besoins du bénéficiaire par le biais d'entretiens individuels avec des professionnels (chargé de bilan, médecin, psychologue...).
- Lui permettre de définir son potentiel et d'identifier ses freins.
- Éventuellement, aider le bénéficiaire (moralement et/ou administrativement) à se positionner sur des mesures d'accompagnement social et/ou spécialisées en vue d'une insertion professionnelle future (cadre CDAPH, Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées, notamment).
- Définir conjointement avec le bénéficiaire du RSA un projet concret adapté en tenant compte de certaines éventuelles limitations de santé.
- Déterminer les possibilités d'évolutions professionnelles.

MÉTHODES UTILISÉES

- Entretiens d'exploration
- Tests de connaissances générales
- Tests psychotechniques
- Tests d'intérêts professionnels
- Auto-évaluations diverses

ORGANISATION

Session de 5 personnes maximum. Bilan individualisé conduit en petit groupe par une équipe pluridisciplinaire composée d'un chargé de bilans, d'un médecin et d'un psychologue.

PRESCRIPTEURS

Structures d'accompagnement RSA (AAVE, MDS...)

DÉROULEMENT

Le bilan dure 24 h réparties sur 4 jours (3 j consécutifs + 1 j la semaine suivante), alternant des tests et des entretiens.

J1 + J2

Inventaire / Diagnostic

J2

Entretien médico-psychologique

J3

Identité/Orientation

J3

Informations sur les moyens, outils, environnement (marché du travail, de la formation, spécificités MDPH...)

J4

Projet / Plan d'action

Restitution auprès des référents